

# RÉPONSE AU COURRIER D'AMUNDI

## 30/04/2024

À l'attention de Mesdames Catherine Leroy, Falcon Cécile, Gourgeot Sandra et Monsieur Dubois Edouard - Amundi

Nous vous remercions pour cette réponse en temps et en heure, mais nous sommes malheureusement forcés de vous avouer notre déception. Les principales revendications portées par les signataires de cette pétition concernent deux sujets majeurs sur lesquels vous n'avez pas proposé de réponse claire.

**1. Notre première demande concerne l'arrêt des nouveaux investissements dans les entreprises qui développent de nouveaux champs pétroliers et gaziers ou terminaux de gaz naturel liquéfié.**

À la lecture de votre lettre, nous comprenons qu'Amundi continuera d'investir dans des entreprises qui développent de nouveaux champs pétroliers et gaziers ou terminaux de gaz naturel liquéfié. TotalEnergies, Shell et BP sont notamment mentionnés dans la lettre et continuent de recevoir l'argent des salariés. À cela, votre lettre apporte une justification, Amundi doit soutenir financièrement la transition du tissu économique français et européen et par ailleurs, notre gestionnaire d'épargne salariale investit dans les entreprises susmentionnées "selon leur degré d'engagement relatif dans la transition".

Cet argument est totalement irrecevable.

L'Agence internationale de l'énergie nous apprend que l'industrie pétrolière et gazière a investi environ 20 milliards de dollars dans les énergies propres en 2022, soit environ 2,5 % de ses dépenses d'investissement totales. Dans ce cadre, continuer d'investir dans des entreprises qui développent de nouveaux projets pétroliers et gaziers ne permettra pas de "préparer l'économie de demain, plus verte et plus durable".

Par ailleurs, TotalEnergies est l'entreprise du secteur pétrogazier que l'on retrouve le plus souvent dans nos fonds d'épargne salariale. 7 fonds d'épargne salariale sur 10 investissent ainsi dans cette major pétrogazière qui, loin d'être première de la classe en matière de transition, est l'entreprise privée dans le monde qui développe le plus de nouveaux projets fossiles. Si TotalEnergies axe la majorité de sa communication sur les énergies solaires et éoliennes ainsi que les molécules bas-carbone (hydrogène, biogaz, biocarburant), ces activités compteront en réalité pour seulement 15% de son mix énergétique produit d'ici à 2030 contre 85% pour le pétrole et le gaz.

Il nous paraît contradictoire en tant qu'investisseurs de continuer à soutenir les entreprises qui ont des activités incompatibles avec la limitation du réchauffement à 1,5°C tout en continuant d'affirmer que ["le cap sur le Net Zéro reste plus que jamais d'actualité malgré la nécessité d'une action climatique plus ambitieuse"](#)

Votre réponse ainsi que vos derniers investissements sont en totale contradiction avec les objectifs publiés par Amundi.

**2. Notre deuxième demande concerne le vote contre le renouvellement des administrateurs des entreprises participant à l'expansion fossile et de leurs plans climat à commencer par TotalEnergies, Shell et BP.**

Nous comprenons à travers votre réponse que vous ne pouvez nous certifier que nos demandes seront bien prises en compte lors des prochaines Assemblées Générales de TotalEnergies, Shell et BP. Cette fois, vous justifiez dans la lettre la démarche d'engagement d'Amundi en soulignant les efforts de gestionnaire mis sur le dialogue avec ces entités, le soutien aux résolutions actionnariales et les votes à l'occasion des *Say On Climate*.

Nous pouvons constater que la démarche d'engagement actuellement exercée par Amundi sur TotalEnergies, Shell et BP ne semble pas porter ses fruits car les trois majors pétrogazières ont revu leurs objectifs à la baisse :

- En 2023, BP a revu à la baisse son objectif de réduction de production de pétrole et de gaz, passant d'une réduction de 40 % d'ici à 2030 à 25 % seulement.
- En 2023, Shell a renoncé à réduire sa production de pétrole d'ici à 2030 et prévoit plutôt une production stable ou légèrement en hausse.
- En 2023 encore, TotalEnergies a annoncé augmenter sa production de pétrole et de gaz de 2 à 3 % par an jusqu'en 2028, contre une prévision de production stable auparavant.

Par ailleurs, lorsque vous affirmez qu'Amundi vote "contre les stratégies n'étant pas au minimum cohérentes avec la trajectoire de réchauffement définie par l'Accord de Paris", nous nous étonnons de vous voir voter pour le *Say On Climate* de TotalEnergies en 2023.

Enfin, nous regrettons par ailleurs que vous omettiez dans la lettre de parler du vote contre le renouvellement des administrateurs, alors qu'il s'agissait de notre principale revendication. Utiliser ces votes stratégiques est d'autant plus essentiel que beaucoup d'entreprises ne proposent pas de vote dédié au plan climat en assemblée générale comme ce sera le cas de BP en 2024.

Nous regrettons que la réponse apportée par Amundi ne soit pas à la hauteur des préoccupations que nous vous avons partagées et des demandes adressées, communes à plus de 1000 salarié.e.s. Pour cette raison, nous nous laissons la possibilité d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire connaître plus largement nos revendications.

Bien cordialement,

**Alexandre Dumange**

Élu au CSE d'Ubisoft International

Représentant Syndical Printemps écologique